

Juillet 2008

Discipline et application de la loi

Les responsables nationaux de la discipline et de l'application de la loi ont tenu une réunion les 24 et 25 juin à Victoria, en Colombie-Britannique. Au cours de cette réunion, les responsables ont notamment examiné le tableau des résultats du cinquième sondage annuel sur les activités de discipline et d'application de la loi, assisté à un exposé sur les activités liées à l'administration et au respect des marques officielles au nom des membres constituants, donné leurs commentaires concernant l'ébauche de mise à jour du code national de déontologie qui sera soumis à l'examen des membres constituants, assisté à un exposé sur le rapport d'étape de la formulation d'une nouvelle définition du génie dans le but de soumettre un document définitif à l'approbation du Bureau canadien des conditions d'admission en génie en septembre 2008, et procédé au renouvellement du mandat de Chris Wimmer, P.Eng., directeur des normes professionnelles à l'APEGS, au poste de président des responsables nationaux de la discipline et de l'application de la loi pour l'année à venir. Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec Marie Carter, P.Eng., directrice, Affaires professionnelles et internationales à l'adresse marie.carter@ingenieurscanada.ca

Approbation des nouvelles normes d'agrément

Au cours de l'assemblée générale annuelle d'Ingénieurs Canada qui s'est tenue en mai, le conseil d'administration de l'organisme a approuvé les nouvelles normes d'agrément et les modifications au mandat du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (auparavant appelé le Bureau canadien d'accréditation des programmes d'ingénierie). Dans le cadre du système approuvé récemment, l'évaluation axée sur les résultats (les connaissances et les capacités que les étudiants sont censés avoir acquises au moment où ils reçoivent leur diplôme et l'évaluation de l'atteinte de ces résultats souhaités) sera combinée à l'évaluation des intrants (le programme d'études, l'environnement, etc.) afin de s'assurer que les candidats satisfont aux exigences universitaires en vue de l'obtention du permis. À mesure qu'il étoffera cette nouvelle méthode d'évaluation, le Bureau d'agrément poursuivra ses consultations avec les membres constituants, le Conseil canadien des doyens d'ingénierie et des sciences appliquées et d'autres intervenants. Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec Deborah Wolfe, P.Eng., directrice, Éducation, Diffusion et Recherche à l'adresse deborah.wolfe@ingenieurscanada.ca

Adaptation au changement climatique

Le Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques a publié la *Première évaluation nationale de la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques au Canada*. Ce rapport présente les travaux réalisés par le Comité sur la vulnérabilité entre janvier 2007 et mars 2008 en matière d'évaluation de la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques canadiennes au changement climatique. Un des résultats essentiels de ce rapport est le Protocole d'évaluation de la vulnérabilité de l'ingénierie, qui comporte cinq étapes constituant la procédure de collecte d'informations pertinentes sur des éléments précis du climat et les caractéristiques d'une infrastructure donnée, avant d'examiner les interactions possibles entre ces informations et leur incidence sur la vulnérabilité ou la capacité d'adaptation de cette infrastructure au changement climatique. Pour consulter ce rapport, prière de se rendre au www.pievc.ca/f/Adapting_to_climate_Change_Report_Final.pdf

Atelier de l'International Engineering Alliance

L'International Engineering Alliance s'efforce de faire progresser l'évaluation comparative et la mobilité de la profession d'ingénieur. Il existe six ententes internationales régissant la reconnaissance mutuelle des compétences en génie et de la compétence professionnelle. Le Canada est signataire de certaines de ces ententes et les pays/économies qui souhaitent le devenir peuvent en faire la demande. L'Alliance a tenu un atelier du 23 au 26 juin à Singapour, lequel a permis d'aborder des sujets comme la gestion de l'évolution des normes, la formation à distance et un nouveau modèle d'entente bilatérale. Ces travaux se poursuivront pendant le reste de l'année en prévision des réunions internationales des organisations d'ingénieurs qui auront lieu à Kyoto en juin 2009. Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec Deborah Wolfe, P.Eng., directrice, Éducation, Diffusion et Recherche à l'adresse deborah.wolfe@ingenieurscanada.ca

Les femmes en génie

La réunion annuelle en personne du Groupe consultatif sur les femmes en génie a eu lieu le 1er juin 2008 à Guelph, en Ontario, tout juste après le colloque de la Coalition canadienne des femmes en génie, en sciences et en technologie. Au cours de la réunion ont eu lieu les élections en vue de former le nouveau Comité exécutif du groupe consultatif. Le Comité exécutif de 2008-2010 est constitué de Christine Plourde, P.Eng. (représentante de l'AIGNB), qui en est la présidente, Natalie Plato, P.Eng. (représentante de la NAPEG), vice-présidente, et Lorraine Marsolais, ing. (représentante de l'OIQ), présidente sortante. L'ordre du jour de la réunion comprenait aussi une séance avec animation destinée à élaborer un plan d'action pour le groupe, axé notamment sur l'établissement et la priorisation des buts et des objectifs des deux années à venir. Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec Deborah Wolfe, P.Eng., directrice, Éducation, Diffusion et Recherche à l'adresse deborah.wolfe@ingenieurscanada.ca